

# On a tous des droits en ligne Respect !

Internet, c'est la liberté de s'exprimer,  
de découvrir, de jouer...  
Mais ce n'est pas la jungle !

Sur Internet comme ailleurs, tu as des droits et aussi  
des devoirs. C'est vrai sur ton ordinateur comme sur  
les téléphones portables, les tablettes, les consoles  
ou la télévision, dès lors où tu te connectes.

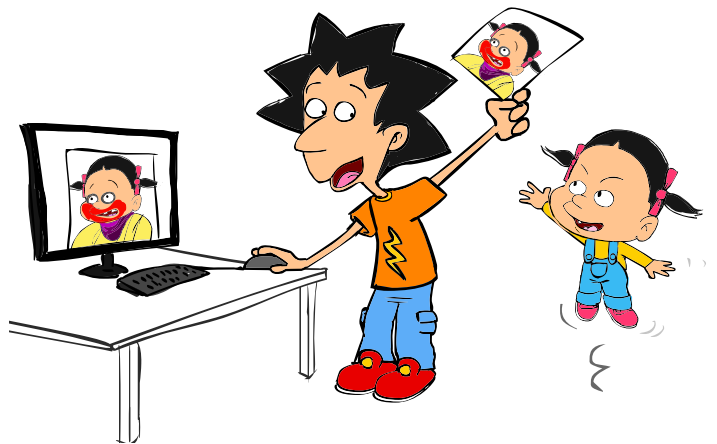
Pour mieux profiter d'Internet, il est important  
que tu connaisses les lois qui te protègent en ligne,  
et les règles que tu dois aussi respecter de ton côté.  
Et ce n'est pas si simple : parfois tu peux, parfois  
tu dois, parfois tu devrais mais tu ne veux pas,  
parfois tu peux mais ne devrais pas...

En bref, avant de cliquer, cela vaut la peine de  
réfléchir un peu.





## Ta vie privée ne regarde que toi



### On fait le point

Tes données personnelles, ce sont toutes les informations qui te concernent personnellement : ton nom, ton adresse, mais aussi ta vie amoureuse, ce qui se passe dans ta famille, ce qui touche à ta santé, ta religion, tes origines, tes opinions... Ces données t'appartiennent, comme ton image. Personne ne peut les publier sans ton accord (même pas sous pseudo). Pareil pour ton image.

### Ça mérite réflexion !

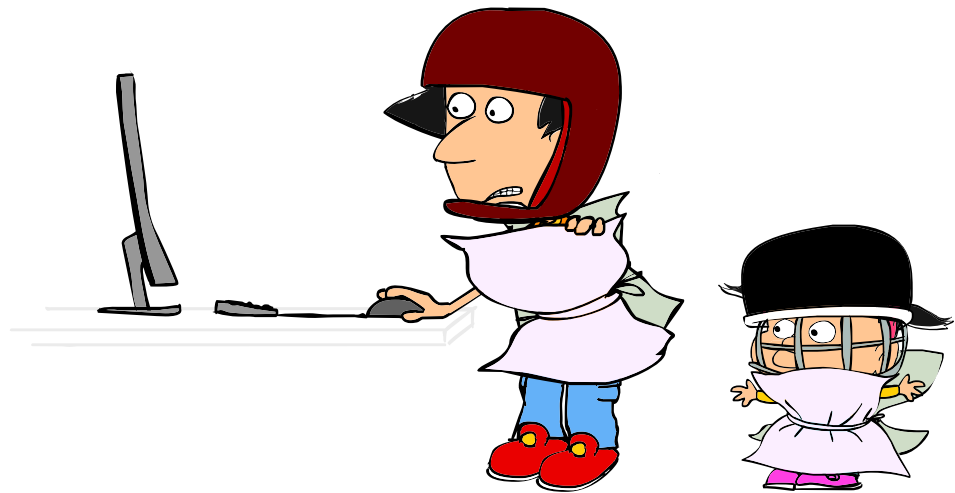
Partager ces données, c'est comme faire des confidences. Que souhaites-tu dire et montrer à qui ? Que veux-tu garder pour toi ? Ce sont des vraies questions. Surtout qu'après, les données comme les photos publiées restent des années en ligne et sont compliquées à effacer.

## Tu as le droit...

- De savoir **pourquoi** on te demande tes données, ce que l'on va en faire, et combien de temps on va les garder.
- De demander à tous les sites de **consulter** les données qui te concernent et de les modifier.
- De **refuser** que l'on utilise tes données pour t'envoyer de la publicité.
- De **dire non** si tu n'as pas envie que l'on publie une photo de toi.
- De **porter plainte** si on met ton image en ligne sans ton accord ou si l'on se fait passer pour toi.
- De **faire retirer** toutes les photos de toi publiées sans ton autorisation.

## Tu devrais...

- Réfléchir et **te renseigner avant** de donner des informations. Sur les formulaires, par exemple, tu n'es pas obligé de remplir les cases qui n'ont pas le signe \* devant.
- Bien faire les **réglages** proposés sur les chats, les mondes virtuels, les réseaux sociaux.
- Ne pas publier des **photos de toi** dont tu pourrais ne pas être très fier un jour.
- Demander leur **autorisation** aux personnes dont tu veux publier les photos. Et celle de leurs parents pour les enfants.
- Te protéger avec des mots de passe qui mélangent des lettres, des chiffres et des symboles (\* % - ), que tu ne partages surtout avec personne.



## Respect !

### On fait le point

Internet, c'est le bonheur pour s'exprimer et débattre. Pour que ça le reste, c'est bien de savoir qu'on ne peut pas non plus y dire n'importe quoi. Raconter des mensonges, insulter les gens, faire des provocations racistes ou violentes, chercher à intimider ou menacer des personnes : tout ceci est interdit. Normal, non ?

### Ça mérite réflexion !

On entend d'ici Vinz râler : "Si on peut même plus rigoler !". Tout l'art est justement de savoir où s'arrêter quand on fait des blagues, savoir se mettre à la place de l'autre, utiliser les bons mots au bon moment.

## Tu as le droit...

- Que ta **réputation** et celle de ta famille soient respectées.
- De ne **pas te laisser harceler**. Les conflits se règlent souvent en parlant. Si c'est grave et que tu n'arrives pas à faire arrêter ça, tu peux même porter plainte.
- De **demander de l'aide** aux sites ou aux jeux que tu fréquentes. Les modérateurs sont là pour que ça se passe bien.
- Si tu n'arrives pas trouver de solution en discutant, de demander de faire **supprimer** les comptes des gens qui te menacent ou t'insultent.

## Tu devrais...

- **Te mettre à la place des autres** quand tu leur écris ou que tu parles d'eux. Comment vont-ils le prendre ?
- Bien réfléchir avant de **faire suivre** à tout le monde des messages que tu sens bien "un peu limites".
- Essayer de **régler les petits conflits** tout de suite avec tes amis, avant que cela ne fasse boule de neige.
- Faire attention aussi à ce que les autres publient sur ton **blog**. C'est toi qui en es responsable !



# Surfer tranquille



## On fait le point

Sur Internet, beaucoup de choses sont faites pour te protéger. Typiquement, tu ne devrais pas voir d'images choquantes ni faire de mauvaises rencontres. Mais on sait bien que ça arrive parfois. Alors, autant apprendre quoi faire pour mieux profiter d'Internet.

## Ça mérite réflexion !

A partir de quel moment doit-on "signaler" un site, une image, des histoires bizarres ? Pas toujours évident. Personne n'aime "rapporter" et en même temps si personne ne dit rien... En discuter avec ses amis, sa famille, ses enseignants peut aider à y voir plus clair.

## Tu as le droit de...

- Ne pas être exposé à des **images qui te choquent**.
- Ne pas te faire **manipuler** ou aborder par des adultes.

## Tu devrais...

- **Ne pas aller sur n'importe quel site et éviter de mentir sur ton âge** pour t'inscrire sur des sites si tu n'as pas l'âge. Promis, un jour, toi aussi tu auras 13 ans !
- **Bien choisir tes amis** en ligne et n'accepter dans tes contacts que des personnes que tu connais bien.
- **Parler à tes parents** si tu vois des choses qui te semblent anormales. Ils peuvent les signaler.
- T'informer avec tes parents sur les **logiciels de contrôle parental** qui aident à te protéger des contenus choquants. Il y en a toujours un gratuit avec l'abonnement Internet.

### Quelques sites et numéros utiles

**www.InternetSansCrainte.fr** des conseils, des infos et tous les dessins animés et les jeux de Vinz et Lou sur Internet (dont un jeu sur les droits et les devoirs en ligne).

**0800 200 000** le numéro gratuit de NetEcoute, que tu peux appeler si tu as des questions.

**www.Pointdecontact.net** pour signaler des sites ou contenus choquants ou illégaux

**Internet responsable** le site info du ministère de l'éducation : <http://eduscol.education.fr/internet-responsable/> (et plus particulièrement la rubrique "s'exprimer et communiquer librement")

**www.Jeunes.cnil.fr** pour faire respecter ta vie privée.

